



# Commission de l'arbitrage

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CDA DU 03/12/2024

Présents : Michel Thomé - Georges Lopes - André Cuerq – Cyril Verdier - Gérald Luce

Excusés : Cédric Gilbert – Yves Chalus – Raphael Roumy

Diffusion : Mme PERRET Lauren

MM. ARCHIMBAUD Anthony – LIABOEUF Gérard – FALAIS Mathieu – HOMETTE Christian – MAYET Roger  
PEREIRA Joa

- Rétablissements à Noah Fournet
- Reprise d'une question non posée lors de la dernière CDA :

André CUERQ : Dans quelle catégorie doivent être réalisées les observations des jeunes arbitres ?

Réponse du bureau :

Les observations doivent être faites en fonction de leur catégories :

JAD1 en D1

JAD2 en D2

JAD3 seront vus (et non notés par le panel des observateurs)

Les candidats Ligue seront assistés sur des matches de Ligue par des arbitres du panel ou des observateurs Ligue.

- Courrier de la Commission de Discipline : Trop perçus par deux arbitres.

Le 1<sup>er</sup>, récidiviste se verra retirer ses désignations pour un mois

Le 2<sup>nd</sup> effectuait son 1<sup>er</sup> match. Un rappel lui est fait.

- Arbitre Indisponible ayant une fonction d'arbitre

La commission d'appel a confirmé la décision de la Commission de discipline. La CDA proposera une solution réglementaire à ses arbitres lors de la réunion de mi-saison.

- Match Glaine Montegut / Mezel  
Une faute technique a été déposée sur la FMI, mais ne semble pas avoir été appuyée (aucune transmission de la commission de discipline à la commission des lois du jeu).
- FIA Décembre 24 :  
La liste des intervenants sera faite prochainement à partir des réponses obtenues jusqu'au 3 décembre inclus.



# Commission de l'arbitrage

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CDA DU 03/12/2024

- La CRA propose une FIA 'centralisée' à Tola-Vologe à partir des modules de la FIA 2.0 les 21, 22 et 23 février. Le Puy-de-Dôme devra fournir 6 stagiaires et 1 encadrant.
- Réunion CRA / Présidents de CDA du 23 Novembre :
  - Les CDA devront désormais désigner des AA sur les matchs de U16R1
  - Les autres points seront détaillés dans une réunion de CDA ultérieure
- Désignations Jeunes :
  - Le bureau valide le fonctionnement suivant :
    - Les arbitres non joueurs seront désignés 10 jours avant les rencontres.
    - Les arbitres joueurs qui ont saisis leur indisponibilité pour le Samedi ou le Dimanche seront désignés 10 jours avant les rencontres.
    - *Les arbitres joueurs non indisponibles (pas de saisie) seront rappelés à l'ordre et ils seront désignés le mardi en fonction de leurs matchs. Cette situation, anormale, sera suivie à chaque bureau, à travers un reporting des désignateurs jeunes.*
- Tour de table :
  - L'application mobile des désignations a actuellement des problèmes de stabilité. Un SMS sera envoyé à tous les arbitres pour qu'ils utilisent le site internet ([officiels.fff.fr](http://officiels.fff.fr)) qui fonctionne correctement.
  - Dotation CDA : En attente de la validation du budget prévisionnel par le Comité de Direction.

**La réunion se termine à 20h10.**

**Prochaine réunion : CDA plénière le 7 janvier à 18h30**

*Le secrétaire de séance: Gérald Luce*

*Le Président de la CDA: Michel Thomé*